Ethique sociale de Montaigne: faut-il viser essentiellement l'utilité (la fin justifie l'emploi des moyens) à même de garantir le bien public ou être fidèle à ses convictions tout en sachant que l'enfer est pavé de bonnes intentions

Montaigne nous ouvre un multiple questionnement: Qu'en est-il de l'approbation ou de la désapprobation d'autrui dans nos actions ? La vie démocratique est-elle compatible avec le retrait dans la sphère privée ou à quoi m'engage ma citoyenneté ? Enfin, faut-il ne considérer que les conséquences de nos actes et relativiser une éthique de conviction étant donné le changement des circonstances et des moeurs (Le dilemme de Max Weber tiraillé entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité, prolongeant les interrogations de Montaigne) ?

Une morale conséquentialiste : Le bien public est une fin pouvant justifier l'usage de moyens vicieux :

« Nos institutions tant publiques que privées sont pleines d'imperfection, mais il n'y a rien d'inutile dans la nature, non pas l'inutilité même : rien ne s'est introduit dans l'univers qui n'y prenne place opportune : Notre être est cimenté de qualités maladives : l'ambition, la jalousie, l'envie, la vengeance, la superstition, le désespoir logent en nous en possesseurs ni naturels que l'image s'en reconnaît aussi chez les bêtes, voire même la cruauté, vice si dénaturé : car, au milieu de la compassion, nous sentons au-dedans je ne sais quelle aigre-douce pointe de volupté maligne à voir souffrir autrui ; les enfants même la sentent ;

Douceur, sur l'abîme immense, où les vents troublent les flots ;

Pour qui depuis la terre voit l'abandon des matelots

Suave mari magno turbantibus aequora uentis,

E terra magnum alterius spectare laborem (Lucrèce, II, 1-2).

De ces qualités, qui ôterait les semences en l'homme détruirait les conditions fondamentales de notre vie. De même, en tout Etat il y a des offices nécessaires, non seulement abjects, mais encore vicieux : les vices y trouvent leur place, et s'emploient à coudre notre lien social comme les venins à conserver notre santé. S'ils deviennent excusables en raison de ce qu'ils nous font besoin, et si la nécessité commune efface leur vraie nature, il faut laisser jouer cette partie aux citoyens les plus vigoureux et les moins craintifs, qui sacrifient leur honneur et leur conscience, comme ces autres anciens sacrifièrent leur vie, pour le salut de leur pays : nous autres plus faibles prenons des rôles à la fois plus aisée et moins hasardeux. Le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente, et qu'on massacre : réservons cette mission à gens plus obéissants et plus souples. »

Les essais, livre III, chap. 1er, De l'utile et de l'honnête, nvelle éd. établie par Bernard Combeaud, Robert Laffont/Mollat, 2019 p. 768

Mais le bien public ne justifie pas non plus d'imposer nos convictions sans modération :

L'empereur Julien l'Apostat victime de la cruauté de certains chrétiens aux convictions jusqu'auboutistes a vu « qu'il n'y a point de bêtes au monde qui fût tant à craindre pour l'homme que l'homme »:

« Il est ordinaire de voir les bonnes intentions, si elles sont conduites sans modération¹, pousser les hommes à des effets très pervers. En ce débat qui vaut à la France d'être à présent bouleversée par des guerres civiles, le meilleur et le plus sain parti est sans doute celui qui maintient à la fois la religion et l'ancien régime politique du pays. Toutefois, entre les gens de bien qui le suivent – car je ne parle point de ceux qui s'en servent de prétexte ou pour exercer leur vengeances particulières , ou pour fournir à leur avarice, ou pour suivre la faveur des princes, mais de ceux qui le font par vrai zèle envers leur religion et par sainte affection, et pour maintenir la paix et l'état de leur patrie -, entre ceux-ci, dis-je donc, on en voit plusieurs que la passion pousse hors les bornes de la raison et à qui elle fait parfois prendre des décisions injustes, violentes, et des plus téméraires. » Livre II, chap. XVIII, De la liberté de conscience, p.652-653

_

¹ En l'espèce, en ne respectant pas la liberté de conscience